

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le lundi 15 février 2021 à compter de 9 h par vidéoconférence et à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément au même Arrêté.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Pascal Bonin, maire de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

ABSENCE : M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Grégory Carl Godbout, greffier par intérim, et Mme Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications, sont également présents.

2021-02-083

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, il est proposé par M. le conseiller Philip Tétrault, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 9 h 11.

Note :

PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2021-02-084

RATIFICATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE — RELOCALISATION TEMPORAIRE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MRC

Soumise : Promesse de location intervenue entre l'entreprise 9384-6335 Québec inc. et la MRC de La Haute-Yamaska pour l'occupation de l'immeuble sis au 76, rue Dufferin, à Granby, pour une période de deux ans à compter du 15 avril 2021.

ATTENDU qu'une relocalisation temporaire des bureaux administratifs de la MRC doit être planifiée en raison du projet de construction du nouveau centre administratif au 142, rue Dufferin, Granby;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard., appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement :

1. De ratifier la promesse de location signée par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 9 février 2021 pour l'immeuble sis au 76, rue Dufferin, Granby;

2. D'autoriser la direction générale à mandater un notaire à l'externe pour l'examen et la révision du projet de bail commercial qui sera soumis par le locateur;
3. D'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC, le contrat de bail commercial à intervenir pour donner plein effet aux présentes et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

La présente résolution est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement de zonage de la Ville de Granby permettant l'occupation de ces lieux par la MRC à des fins de bureaux administratifs.

Note :

PÉRIODE DE QUESTIONS

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020.

2021-02-085

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyée par M. le conseiller Pascal Bonin, il est résolu unanimement de lever la séance à 9 h 13.

(signé)

Mme Johanne Gaouette,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet